

# Burundi



**Date d'adhésion au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) :** Février 2013

**Plateforme nationale multi-acteurs pour la nutrition :** Plateforme multisectorielle sur la sécurité alimentaire et la nutrition (PMSAN)

**Point focal SUN du gouvernement / Coordinateur de pays SUN :** M. Célestin Sibomana, Docteur en médecine, Master en santé publique, point focal SUN et Secrétaire exécutif permanent de la PMSAN (SEP/PM, Cabinet du Premier ministre)

## SITUATION DE LA NUTRITION DANS LE PAYS

### → Indicateurs nutritionnels annuels dans le pays du Rapport sur la nutrition mondiale :

<https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/eastern-africa/burundi>

### ● Plateforme multi-acteurs (MSP) nationale

Date de création : 2019

Un plan d'action annuel de la MSP existe

### ● Mécanisme de coordination infranational de la nutrition

● Des MSP infranationales existent

● Les MSP infranationales disposent de plans d'action annuels

### ●●● Plan national de nutrition

Plan stratégique multisectoriel pour la sécurité alimentaire et la nutrition II (PSMSAN II) 2019 – 2023

### ● Cadre / plan de plaidoyer et de communication

#### Présence de réseaux SUN dans le pays

● Réseau de la société civile du Mouvement SUN

● Réseau du secteur privé SUN

● ONU Nutrition

● Réseau des universitaires SUN

● Réseau des donateurs SUN

●● Autres : p. ex. jeunes, parlementaires, médias

#### Financement pour la nutrition

● Une stratégie de mobilisation des ressources existe

● Exercice de suivi budgétaire conduit cette année

● Déficiences de financement identifiées cette année

● Dépenses intérieures sur la nutrition suivies

● Oui ● En cours ● Non ● Chiffré(s) ● Cadre de suivi et évaluation

## PRIORITÉS DU PAYS EN 2022

→ Faire fonctionner les structures déconcentrées et décentralisées de la Plateforme.

→ Poursuivre la mobilisation des ressources consacrées à la nutrition et au suivi budgétaire.

→ Redynamiser les réseaux existants et étendre les réseaux SUN (jeunes, femmes, journalistes, parlementaires...).

## BONNE PRATIQUE DU PAYS PARTAGÉE EN 2021

**Thème :** Coordination multisectorielle

**Titre :** Déconcentration & décentralisation Plateforme

**Description :** Mise en place des structures déconcentrées et décentralisées de la MSP : plateformes provinciales (régies par un arrêté) et communales (régies par une ordonnance ministérielle) de sécurité alimentaire & nutrition pour renforcer la gouvernance multisectorielle à tous les niveaux.

## POINT SUR LES PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) SUN 3.0

### → OS.1 Renforcer et préserver des cadres politiques et de plaidoyer solides

Le Comité de pilotage de la PMSAN, formé par neuf ministres stratégiques œuvrant dans la sécurité alimentaire et la nutrition et présidé par S.E. M. le Premier ministre, est un cadre politique permanent de facilitation et d'accélération des progrès en matière de nutrition. Le plaidoyer se fait, mais ne suit pas une stratégie élaborée d'avance. La plateforme prévoit toutefois l'élaboration d'un plan de communication et de plaidoyer pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le cadre légal mettant en place des plateformes provinciales et communales est disponible, et la mise en place des structures déconcentrées est estimée à 88 %.

### → OS.2 Élaborer et aligner des priorités d'action de pays communes

L'engagement dans la coordination de la plateforme est régulier et se consolide à tous les niveaux. Le dispositif multisectoriel de suivi et évaluation est en place, avec une matrice consolidée des indicateurs axes par axe. Toutes les parties prenantes, sous la coordination du SEP/PMSAN, s'approprient à alimenter ce dispositif. Les partenaires ont honoré leurs engagements en alignant leurs activités sur le PSMSAN II, lui-même aligné sur le Plan national de développement. Leurs responsabilités mutuelles cadrent avec les projets conjoints prenant en compte les secteurs clés (santé, agriculture, protection sociale, eau, assainissement et hygiène).

### → OS.3 Forger et renforcer les capacités du pays

Le suivi financier se fait mais nécessite encore d'être amélioré. Actuellement, le SEP/PMSAN a préféré passer par la phase de renforcement des capacités de ses cadres pour que le suivi budgétaire puisse se faire correctement et régulièrement.

### → OS.4 Assurer une gouvernance du Mouvement SUN qui promeut le leadership du pays et les responsabilités des gouvernements, permet un alignement des ressources de toutes les parties prenantes du Mouvement SUN en soutien aux priorités du pays et renforce la redevabilité mutuelle à 360 degrés

Les systèmes et structures de gouvernance de la nutrition sont intégrés au Gouvernement, notamment au moyen de la PMSAN (régie par un décret présidentiel) ainsi que les structures déconcentrées et décentralisées de la plateforme que sont les plateformes provinciales (régies par arrêté du Premier ministre) et communales (régies par l'ordonnance ministérielle) de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces structures sont financées par le Gouvernement, surtout en ce qui concerne leur fonctionnement. Toutefois, d'autres partenaires de développement apportent aussi leurs appuis financiers pour la mise en œuvre de certaines activités.